

Activité du commerce de détail à fin août 2019

Le 16 septembre 2019

Les ventes du commerce de détail sont stables sur trois mois

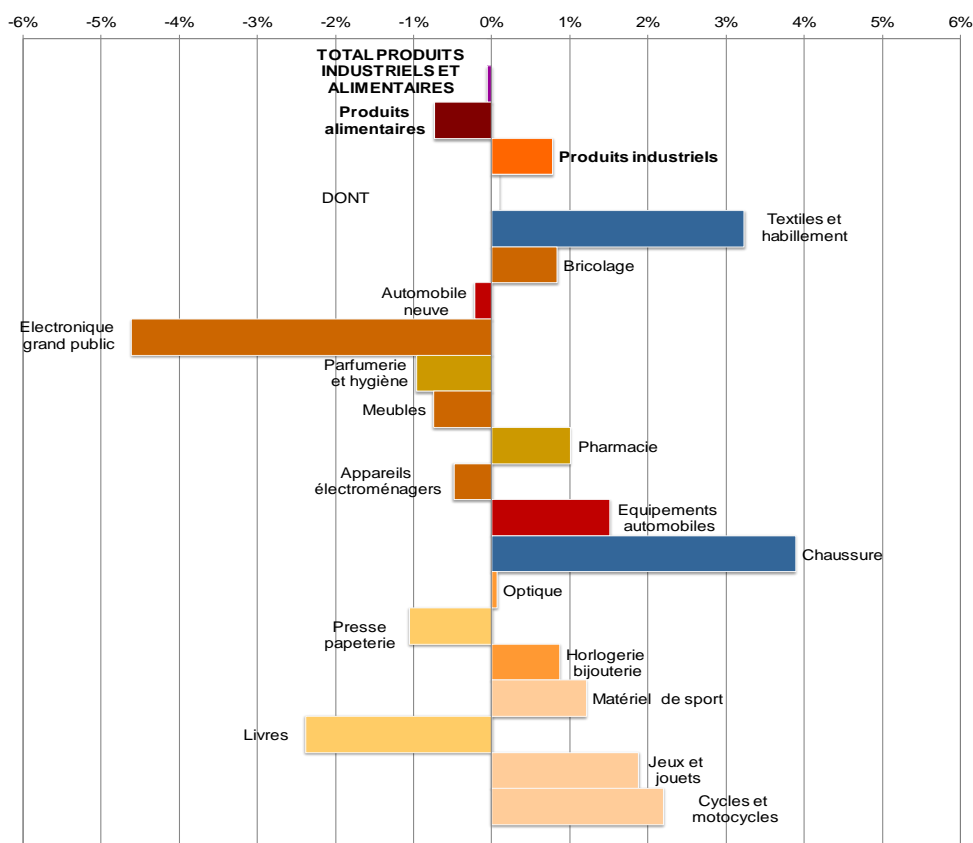
Sur les trois derniers mois, les ventes du commerce de détail sont quasi-stables (-0,1 % données en volumes cvs-cjo, voir graphique). La baisse du chiffre d'affaires des produits alimentaires (-0,7 %) est compensée par la hausse de celui des produits industriels (+0,8 %). La chaussure et le textile-habillement sont particulièrement dynamiques (respectivement +3,9 % et +3,2 %) tandis que l'électronique grand public baisse (-4,6 %).

Par circuit de distribution, la vente à distance reste dynamique (+1,8 %) alors que les grands magasins affichent un repli (-3,0 %).

En août, les ventes progressent faiblement (+0,3 % par rapport à juillet). La hausse pour l'alimentaire (+1,1 %) est en partie compensée par la baisse pour les produits industriels (-0,2 %). Les ventes diminuent dans l'automobile (-8,5 %).

Total des ventes de produits industriels et alimentaires : variation T / T-1

Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents ; volume CVS-CJO



	Poids
Produits alimentaires	43%
Produits industriels	57%
dont :	
Textile et Habillement	10%
Bricolage	7%
Automobile (neuve)	6%
Electronique Grand Public	5%
Parfumerie et hygiène	4%
Meubles	4%
Pharmacie	3%
Appareils Electroménagers	3%
Equipements automobiles	3%
Chaussure	2%
Optique	2%
Presse - Papeterie	2%
Horlogerie et Bijouterie	2%
Matériel de sport	1%
Livres	1%
Jeux et jouets	1%
Cycles et motocycles	1%

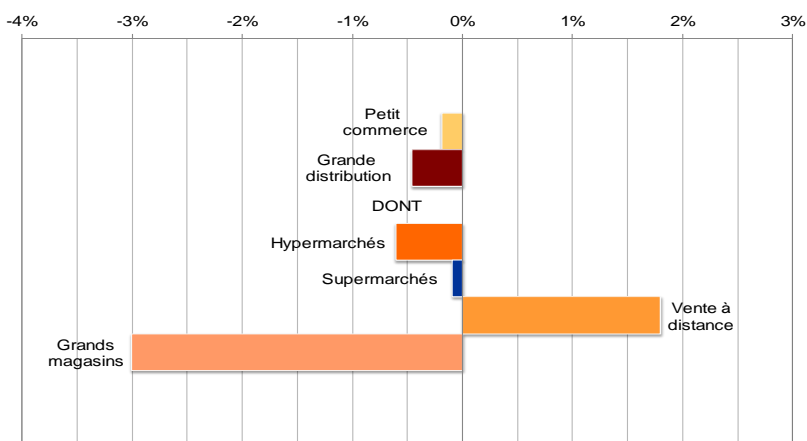
Notes de lecture :

- Les secteurs sont classés selon leur poids relatif des produits entrant dans le champ de l'agrégat total du commerce de détail (cf. méthodologie)
- Les séries agrégées et celles par sous-secteur sont désaisonnalisées indépendamment les unes des autres : les séries désaisonnalisées ne sont pas la somme des composantes désaisonnalisées.

L'actualisation des coefficients de correction saisonniers modifie les évolutions au mois-le-mois sans changer le diagnostic conjoncturel. Les séries brutes sont inchangées, sauf dans le cas des ventes de produits alimentaires, de cycles et motocycles et de presse-papeterie, avec une hausse du nombre de déclarations prises en compte.

Commerce de détail pour certains modes de distribution : variation T / T-1

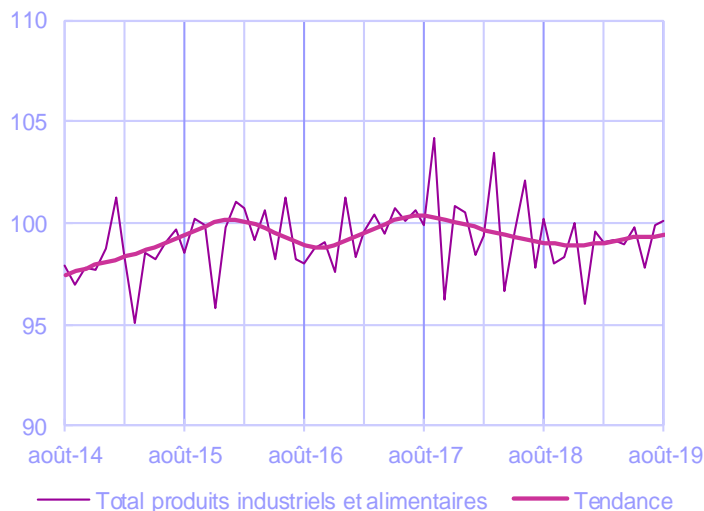
Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents ; volume CVS-CJO



Grande distribution	Poids
Hypermarchés	50%
Supermarchés	33%
Vente à distance	11%
Grands magasins	6%

Total produits industriels et alimentaires

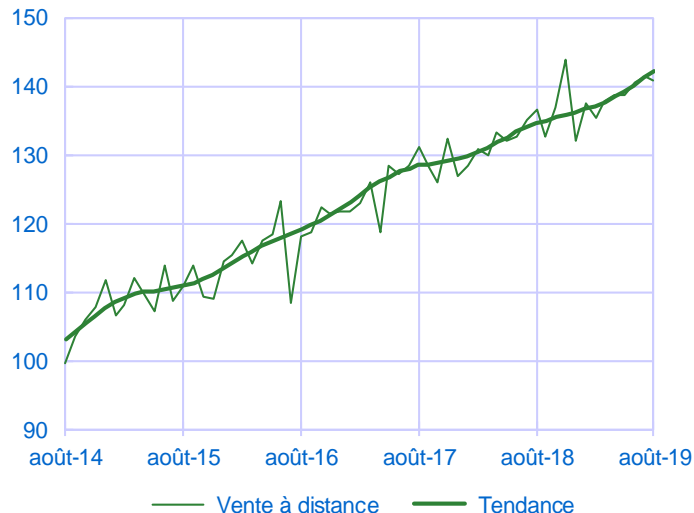
Indice en volume CVS-CJO, base 100 en 2010



Vente à distance (ventes sur internet incluses)

Source : Fevad et Banque de France

Indice en volume CVS-CJO, base 100 en 2010



Données provisoires arrêtées le 7^e jour ouvrable suivant le mois sous revue

Notes de lecture :

- La Fevad et la Banque de France collaborent pour une publication des ventes de produits sur internet en France (hors alimentaire). La série ci-dessus est corrigée des variations saisonnières et de l'évolution des prix par la Banque de France, qui estime le dernier point publié.
- Les séries agrégées et celles par sous-secteur sont désaisonnalisées indépendamment les unes des autres : les séries désaisonnalisées ne sont pas la somme des composantes désaisonnalisées.
- Les secteurs sont classés selon leur poids relatif des modes de distribution entrant dans le champ des agrégats petit commerce et grande distribution (cf. méthodologie).
- L'agrégat « Grande distribution » n'est pas un sous-agrégat du « Total Produits industriels et alimentaires » ; cet indice autonome couvre l'activité globale des hypermarchés, supermarchés, grands magasins et vente à distance. Il ne comprend pas les points de vente affiliés à des chaînes nationales.

Pour en savoir plus, voir le [détail sectoriel](#), la [méthodologie](#), le [calendrier des publications](#) et les [contacts](#)

Toutes les séries publiées par la Banque de France sont accessibles à l'adresse : [WEBSTAT Banque de France](#)

Les demandes d'abonnement aux enquêtes de conjoncture peuvent être faites sur le site www.banque-france.fr

